

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: MC Mothern

E-MAIL: philip.weisenberger@hotmail.com

TÉLÉPHONE: 06 33 30 96 06

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Philip Weisenberger

N° D'ÉPREUVE FFM: 756

DATE: 29.06.2025

LIEU: Mothern 67470

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Damien VOGEL	Licence :	143082
Président du Jury ou Arbitre*	Norbert WEBER	Licence :	024265
Membre du Jury	Christophe SCHMITT	Licence :	022031
Membre du Jury	David SCHMITT	Licence :	192645
Commissaire technique responsable	Joelle GRIFFON	Licence :	323837
Responsable du chronométrage	Chloé CASSIN	Licence :	266214

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
CHPT GE 85cc Kids	9 ans	12 ans	85cc 2T	25€
CHPT GE 85cc Espoirs	12 ans	15 ans	85cc 2T	25€
CHPT GE Ligue 125cc	13 ans		125cc 2T	45€
CHPT GE Ligue 250cc	13 ans		125cc 2T/144cc 2T/150cc 2T/250cc 2T/250cc 4T	45€ 13 ans=125cc 2T/15 ans >125cc 2T
CHPT GE Ligue 450cc	13 ans		125/250cc 2T/300cc 2T/350cc 4T/450cc 4T	45€ 13 ans = 125cc2T/15 ans>125cc 2T
Trophée 250cc	15 ans		144cc 2T/150cc 2T/250cc 2T/250cc 4T	45€
Trophée 450cc	15 ans		250cc 2T/300cc 2T/350cc 4T/450cc 4T	45€
Trophée vétérans	40 ans		125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	45€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **DR Claudine REMAKEL**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **35 km**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **25 minutes**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit du Hinterberg**

Adresse **Route de Lauterburg 67470 Mothern**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1400 mètres**

Largeur minimum de la piste **6 mètres**

Largeur de la grille **30 mètres**

Longueur de la ligne droite de départ **72 mètres**

Nombre d'OCP* **15**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **52**

En manche : **44**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 22.05.2025

Weisenberger



VISA DE LA LIGUE

DATE: 10/06/25

P.O. M. COSTICH

LIGUE MOTO GRAND EST
 Maison Régionale des Sports
 13, Rue Jean Moulin
 54510 TOMBLAINE
 Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 11/06/2025

NUMÉRO: 25/0610



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org